

Parlons souveraineté à l'école... un an après

par Janick Auberge

Rappelez-vous : Gérald Larose, Colette Lebel et Robert Cadotte, porte-parole du Conseil de la souveraineté du Québec, défendaient dans *La Presse* du 4 avril 2006 le guide pédagogique *Parlons de souveraineté à l'école*, publié aux Éditions des Intouchables au printemps 2006. Ce guide, élaboré par le Conseil de la Souveraineté du Québec, a bénéficié comme toutes les publications des Éditions des Intouchables du soutien financier de la SODEC, du gouvernement du Québec, du Conseil des arts du Canada et du gouvernement du Canada, même si, comme l'explique Gérald Larose pour opposer ce guide aux publications du gouvernement fédéral : « Dans notre cas, nous n'avons aucun financement pour éditer du matériel luxueux. Les gens doivent payer 10 \$ pour acheter le cahier ». Ce guide (11 000 exemplaires mis en vente en mars 2006, plusieurs milliers écoulés un an après) vise à fournir aux enseignants et enseignantes de quoi enrichir leurs interventions en classe sur l'indépendance du Québec. Le Canada anglais ne se privant pas d'intervenir à ce sujet et le gouvernement fédéral envoyant de nombreux documents pédagogiques directement aux établissements scolaires, il convenait de rétablir l'équilibre et de « libérer la parole face à l'indépendance ». Les auteurs se défendent de manipuler l'opinion : « Nous faisons confiance aux enseignants, car nous savons qu'ils ne fonctionneront pas en utilisant ce cahier comme un catéchisme. Il est au contraire conçu à l'envers d'un catéchisme ». L'éducation étant une juridiction entièrement provinciale, le cahier rédigé par des pédagogues a le mérite selon eux de discuter d'idées contradictoires, clairement exprimées. « No-

tre première préoccupation en commençant sa rédaction a été d'éviter la propagande » (...) « S'il invite un conférencier souverainiste, le bon prof verra à aussi inviter un fédéraliste pour que ses élèves puissent juger des arguments. » Et cependant, les auteurs s'interdisent de dire qu'ils font de la politique à l'école : « pure démagogie », disent-ils, « quel commentaire malhonnête ! ».

Ce cahier a un an, je sais qu'il y a eu beaucoup de prises de distance, au sein même du Parti québécois et de la part de citoyens de toute allégeance politique ; ces « réponses » se sont succédé pendant tout le mois d'avril 2006 dans la presse écrite et sur les stations radiophoniques et télévisées. Et puis ... nous n'en avons plus entendu parler, tant l'actualité est un torrent qui emporte tout et nous fait valser d'un scoop à l'autre sans prendre le temps de reprendre l'équilibre. Les articles publiés à son propos ont traité généralement de la question de fond, la légitimité de cette publication dans un milieu scolaire, la nécessité de la propagande pour répondre à une autre propagande ; sans toujours montrer, concrètement, de quoi il est fait. Je me propose de laisser la théorie pour donner au lecteur des exemples précis d'exercices : il jugera sur pièces.

On pensera peut-être que ce texte est décalé par rapport aux autres sur le *politically correct* ? Et pourtant... c'est précisément cette publication qui, l'an dernier, nous incita à réfléchir sur la rectitude et ses effets pervers. Il me fut même parfois suggéré de prendre en riant ce qui fut seulement une erreur de parcours sans gravité et sans conséquence. Alors, pour ceux qui en ont entendu parler sans le voir, petits exercices pratiques...

Le guide se divise en 40 activités, réparties en huit sections, selon les publics visés. Tous les niveaux scolaires sont ciblés, de la maternelle à l'université, auxquels s'ajoutent les Centres de formation pour adultes, les Centres de formation professionnelle et le groupe des commissaires et conseils d'établissement. Et c'est là que les ennuis commencent, et que

ce guide « conçu à l'envers d'un catéchisme » (je cherche encore le sens de cette définition), sombre dans le ridicule et la manipulation, avec sans doute les meilleures intentions du monde et, hélas, des procédés d'un autre âge.

Exercices de souveraineté

Dès l'Activité numéro 1 (p. 15), destinée aux maternelles et en appelant à la compétence disciplinaire « Arts plastiques », on incite l'enfant à participer à la fête nationale du Québec le 24 juin en décorant la classe. Un « naïf » dessin d'enfant, un enfant de classe maternelle sans doute, donne le ton. On y voit un feu d'artifice, celui de la St-Jean, avec un grand drapeau québécois fièrement déployé et les fragments de ce qui semble avoir été le drapeau canadien déchiré en deux morceaux. Les couleurs du dessin sont parfois aléatoires (visages jaunes, fumées vertes du feu d'artifice), mais les deux drapeaux sont, eux, bien identifiés. Difficile de faire mieux dans la propagande. Et maladresse ou plutôt malhonnêteté suprême que de se cacher ainsi derrière un dessin d'enfant (« c'est pas moi c'est lui ! ») pour déchirer ainsi le drapeau rouge et blanc. Pour un peu, c'est le feu d'artifice qui y aurait mis le feu ? Le drapeau brûlé ? déchiré ? N'a-t-on pas vu ce genre de scène à la télévision ? dans quel contexte ? Les auteurs ne peuvent ignorer le symbolisme, excessivement fort, de cette image. Comment peut-on, honnêtement, laisser publier un dessin pareil ? Allons. Laissons le bénéfice du doute et continuons.

L'Activité 2, en classe maternelle, propose aux enseignants de travailler les « arts plastiques, les mathématiques et l'univers social » en faisant fabriquer aux enfants un drapeau du Québec, pour l'insérer ensuite dans des séries d'autres drapeaux, le québécois gardant sa position centrale. Avec des consignes du genre : « mettre dans un premier cercle les drapeaux qui n'ont pas de rouge et dans le second, ceux qui n'ont pas de vert ». Les exemples pris dans le guide utilisent « des drapeaux du continent américain ». Depuis Saint-Vincent-et-les-Grenadines jus-

qu'au Chili, en passant par le Nicaragua et l'Argentine. *Le Petit Larousse illustré* est précieux pour cela, il m'a permis de donner un nom à tous ces drapeaux sans légende. Je passe sur mon incompetence qui m'aurait fait rater le test : je ne comprends toujours pas pourquoi le drapeau d'Haiti est dans l'ensemble « non vert » puisqu'il s'orne d'un magnifique palmier et d'un sol bien herbeux. Mais je trouve encore plus amusant de ne point trouver le drapeau canadien dans la série de ces drapeaux du « continent américain »... Il aurait eu du mal à se nicher dans le cercle des « non-rouges », mais aurait eu sa place dans celui des « non-verts » ? Disons qu'il est encore plus rigolo de ne le trouver nulle part.

Un autre détail m'ennuie : « *Dans les classes où il y a des enfants de familles immigrantes, on peut utiliser pour l'exercice les drapeaux de la nation d'origine de ces enfants. Il ne faut pas oublier que les enfants de familles immigrantes nés au Québec sont québécois. Il ne faut pas dire que c'est le drapeau ' du pays de Sébastien', mais, selon le cas, ' du pays où sont nés les parents de Sébastien' ou 'du pays où Sébastien est né'. »* Voilà qui sent son catéchisme, que cette façon de dicter les mots à employer. Dites ceci et ne dites pas cela. Gênante aussi, cette façon d'exclure de l'identité de Sébastien « *le pays où il est né* ». Pourquoi n'est-il plus le pays de Sébastien, ce pays où il est né ? Pourquoi ne peut-on pas dire que Sébastien a deux pays, deux drapeaux, celui où il est né et celui où il vit ? Est-ce comme l'adoption d'enfants au Québec, qui ne se conçoit que « plénière », qui fait table rase du passé de l'enfant et de ses premiers parents, alors que l'adoption dite « simple » lui permettrait de les cumuler ? N'y a-t-il pas la possibilité de cumuler deux nationalités, même si, c'est vrai, tous les pays ne l'admettent pas ? Cette précision, ce mot d'ordre, est insupportable dans un guide qui se veut « *franc et ouvert* ». J'espère que Sébastien aura ses deux petits drapeaux rien que pour lui.

Sachant que le guide contient 40 activités proposées à différents niveaux, je ne vais pas passer en revue tous les chapitres.

Un petit panachage

CLASSE PRIMAIRE : ACTIVITÉ DE DESSIN CRÉATIF

« *Ce soldat québécois [qui sort de sa tente tout ahuri au petit matin, NDLR] fait partie de l'armée canadienne. Pendant la nuit, il a rêvé que le Québec devenait un pays et que son régiment se reconvertisait en brigade de la paix. À son réveil, la base militaire où il a dormi s'est transformée en...* »

Il s'agit de compléter. Je vous laisse développer votre imaginaire. Je suggère au soldat en question de commencer par une bonne grasse matinée et de retourner bien au chaud dans sa tente. Ce serait sa première mission de « brigadier de la paix ».

CLASSE PRIMAIRE : LA REINE D'ANGLETERRE

Compétences disciplinaires : mathématiques, univers social.

Domaine général de formation : vivre ensemble et citoyenneté.

Côté mathématiques, on va résoudre le problème suivant : « *Sachant qu'en 2002, la visite au Canada de la reine d'Angleterre a coûté au Canada 12,5 millions de dollars, que les Québécois en ont payé 2 875 000 \$: qu'aurait pu faire le gouvernement du Québec avec les 2 875 000 \$ qu'a coûté à ses citoyens la visite de la reine d'Angleterre ?* »

Ensuite, autre exercice à propos de la gouverneure générale : « *En 2003, les Canadiens ont payé 41 millions de dollars pour les dépenses de la gouverneure générale. Si l'on distribuait une part égale de ce montant à chaque citoyen, celle des Québécois s'élèverait donc à 9 430 000 \$. Si le Québec était indépendant, nous pourrions abolir la fonction de gouverneure générale. Qu'aurions-nous pu faire avec les 9 430 000 \$ dépensés en 2003 ?* »

L'enseignante (sic) peut fournir la valeur de différentes choses pour voir ce qu'on aurait pu réaliser avec cet argent.

Suggestions :

- *Construire une école en Haïti = 1 M\$
(avec note de bas de page : Les 9 430 000 \$ auraient permis de construire 9 écoles).*
- *Acheter des livres pour la bibliothèque scolaire. Un roman jeunesse = 15 \$
(avec note en bas de page : les 9 430 000 \$ auraient permis d'acheter 628 666 romans jeunesse).*
- *Le revenu annuel d'un habitant de la Sierra Leone = 562 \$
(avec note en bas de page : les 9 430 000 \$ auraient permis de doubler le revenu annuel de 16 779 habitants de la Sierra Leone).*
- *Un lit dans un CHSLD pendant une année = 53 000 \$
(avec note en bas de page : les 9 430 000 \$ auraient permis de loger dans un CHSLD 171 personnes âgées pendant un an.) »*

Faut-il continuer ?? Je retiens une chose : le Québec souverain serait très, très, très, très généreux. Avec les enfants, avec les vieux et avec la population de Sierra Leone.

NIVEAU SECONDAIRE : MINISTÈRE DE LA GUERRE OU MINISTÈRE DE LA PAIX ?

Sachant qu'au cours des cinq prochaines années, « les citoyens du Québec paieront plus de 4 milliards de dollars par année (sur les 17,76 milliards de dollars dépensés par le Canada pour sa politique de défense), il faut réfléchir, car un Québec indépendant disposerait donc de ce budget annuel pour établir la politique de son choix. Déciderons-nous de transférer cet argent dans un ministère québécois de la Défense calqué sur celui du Canada ? Les Québécois désirent-ils qu'il soit utilisé de la même façon ? »

Suivent sept pages d'exercices faisant intervenir les « compétences disciplinaires » de géographie, d'histoire et éducation à la citoyenneté, enseignement moral, français, mathématiques, et les « domaines généraux de formation » que sont santé et bien-être, environnement et consommation, médias, vivre-ensemble et citoyenneté. Pour arriver à la conclusion (car les questions ont aussi leurs réponses) que non, le Québec indépendant n'aura pas besoin de se défendre, que les armes qu'achète le Canada ne sont pas bien adaptées aux missions de paix dans le monde, et que les Québécois, « s'ils se retireraient de la Confédération, récupéreraient 493 120 000 \$. C'est donc un ministère de la Paix qui bénéficiera (le guide oscille constamment entre le conditionnel « bénéficierait » et le futur « bénéficiera ») de 4 milliards de dollars » qu'il s'agira donc d'utiliser au mieux.

Là, le guide, « pour lancer la discussion », note qu'« une somme de 600 millions de dollars permettrait d'embaucher 1 000 enseignants de plus dans les cégeps ainsi que 10 000 enseignants de plus dans les commissions scolaires ». Et qu'avec deux milliards de dollars, on pourrait imaginer plein de programmes pour « éradiquer la pauvreté au Québec ».

Personne n'étant contre la vertu, devinez la conclusion...

NIVEAU COLLÉGIAL : SOUVERAINETÉ ET PHILOSOPHIE

Philosophie et rationalité, Conceptions philosophiques de l'être humain.

Il s'agit de « poser des questions problématiques, de conceptualiser et d'argumenter ». On interroge d'abord l'idée de souveraineté : « qu'est-ce qu'"être souverain" veut dire ? quel est le rôle du citoyen dans la démarche d'un État en voie d'acquérir sa souveraineté ? La souveraineté est-elle une fin en soi ou un moyen d'accéder à une plus grande justice ? »

Puis, il faut conceptualiser, étudier les termes et leurs voisins et opposés :

Souverain : supérieur, suprême, absence de subordination, indépendance (territoriale)...

Dépendance, soumission, subordination, limitation, incapacité...

Bien sûr, on a des textes « pertinents » : Platon (*La République*, livre VII, ou *Le Gorgias* – sic), Rousseau (*Le Contrat social*), Gandhi (sur l'indépendance de l'Inde) ou encore *Refus global* et *La Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Il reste ensuite à rédiger un essai. Quatre sujets sont proposés, qu'il s'agit de traiter en « réfutant au moins une objection qu'on pourrait lui opposer ».

Je vous en soumets deux : (1) *La souveraineté légitime du Québec est un moyen d'obtenir justice et liberté*. (2) *L'État du Québec : du fait au droit*.

NIVEAU UNIVERSITAIRE : LES SYMBOLES

Design, beaux-arts, musique, géographie

« Contexte : *L'indépendance se prépare dans les moindres détails* »

Il s'agit donc de « dessiner les timbres, un hymne national, un monument à l'indépendance, un animal, arbre ou plante emblématiques (expliquer son choix), et une rue prestigieuse, dans chaque ville, en l'honneur de l'indépendance. En faisant bien sûr disparaître un nom de rue ou l'assigner à une rue moins importante (expliquer son choix). »

Il s'agit d'un concours, doté d'un premier prix de 500 \$, valable jusqu'au 6 janvier 2007. Il fallait communiquer avec la Commission de l'éducation du Conseil de la Souveraineté. Tél. : (514) 598-1111. Courriel : csquebec@bellnet.ca.

Autant de travail en moins le Jour J ! Y eut-il de nombreuses candidatures ? Mystère...

Bien sûr, d'autres activités planchent sur « Le commanditaire », « La loi 101 », sur « Les intrusions fédérales » ...

Alors, franchement, quelle est la différence entre ce guide et le « catéchisme » que les promoteurs se défendent d'avoir voulu ? « *Quand les idées sont clairement énoncées, dit Gérald Larose dans La Presse du 4 avril, on peut les discuter, les confronter, devenir plus intelligents par le processus dialectique qui en résulte.* » On ne peut qu'être d'accord. Je ne suis pas sûre que les enfants (et les adultes, car ce guide s'adresse aussi aux universitaires et aux commissaires des commissions scolaires) seront plus intelligents d'avoir pratiqué ces petits exercices aux réponses prémâchées. L'indépendance du Québec n'est certes pas un tabou, pour reprendre les termes de Gérald Larose. Mais cette idée est à mon avis complètement desservie par un texte insupportable de sottise et de mépris à la fois pour les enseignants et pour les élèves. Je suis sûre qu'à la lecture, les enseignants seront effarés comme j'ai pu l'être par cette idéologie qui veut que la fin justifie les moyens, avec toutes les manipulations possibles et, surtout, une lourdeur de ton qui n'hésite pas une seconde à prendre les gens pour des imbéciles.

J'ai honte qu'une idée, aussi légitime soit-elle, soit ainsi laborieusement passée à la moulinette de l'approche par compétences et des habiletés transversales, avec la bonne conscience de pédagogues qui pensent – peut-être sincèrement – avoir donné au citoyen les outils pour forger sa propre opinion. « *La notion d'indépendance se situerait plutôt dans la logique des compétences transversales* ». Pauvre indépendance ! Avec une présentation pareille, c'est toute une incompétence, transversale ou pas, qui signera sa propre condamnation...